



***Les Sœurs Boulay
à Carignan le
24 septembre***

3

Infos municipales

6

Projets de développement

7

Réglementation

9

Événements

11

Loisirs

*René
Fournier*

Maire
Ville de Carignan



*Lorraine
Moquin*

Conseillère
District 1



*Marcel
Synnott*

Conseiller
District 2



*André
Mylocopos*

Conseiller
District 3



*Diane
Morneau*

Conseillère
District 4



*Patrick
Marquès*

Conseiller
District 5



*Anne
Poussard*

Conseillère
District 6



MOT DU CONSEIL

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Il reste encore de merveilleuses semaines de chaleur à notre été carignanois et l'occasion est idéale pour vous inviter à nos prochains événements, notamment le cinéma en plein air (le 12 août) alors que sera présenté le film d'animation *Zootopia*, la Fête de quartier municipale de la halte belvédère sur l'île Goyer (le 17 août) alors que nous vous offrons de participer à une excursion en kayak dans les chenaux, et finalement, le week-end des ventes-débarras (les 27 et 28 août) qui, à quelques semaines de la rentrée scolaire, vous permettra de vendre les objets qui ne vous servent plus ou de dénicher sur le territoire quelques belles trouvailles qui pourront bénéficier d'une seconde vie.

Évaluation foncière

Depuis le mois de juillet et jusqu'en septembre, les inspecteurs de la firme d'évaluation *Leroux, Beaudry, Picard et associés inc.* inspecteront les immeubles de la ville de Carignan afin d'en déterminer la valeur foncière, de rafraîchir les données au dossier ou de s'assurer de leur exactitude. Nous vous remercions de bien vouloir leur donner accès à votre domicile le jour venu.

Fête des citoyens

Par ailleurs, nous sommes très heureux d'annoncer la participation des Sœurs Boulay au grand spectacle de la Fête des citoyens 2016. En effet, les chanteuses des populaires succès radiophoniques « Mappemonde » et « Fais-moi un show de boucane » nous honoreront de leur présence le 24 septembre pour faire danser les Carignanois. S'ajouteront au spectacle en titre, des activités familiales pour les familles (jeux gonflables extérieurs, animation, séances de maquillage, etc.), la prestation de Bill Bestiole pour les enfants, les traditionnels kiosques d'exposition pour les artisans de chez nous et un grand marché public pour permettre à la population de faire des achats locaux durant la journée.

En espérant vous y compter nombreux, nous vous souhaitons une excellente fin de saison!

Le Conseil

Direction artistique et textes : Éline Magnan - 450 658-1066
Conception graphique et impression : Les Publications Municipales - 1 877 553-1955

Infos municipales



SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances ordinaires du conseil municipal auront lieu les mardis **2 août et 6 septembre** à 20 h.



CONGÉS FÉRIES

Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés le **5 septembre** à l'occasion de la fête du Travail.



TAXES MUNICIPALES

La prochaine et dernière échéance de votre compte de taxes est le **7 septembre**. Nous vous rappelons que vos paiements peuvent être effectués en argent comptant, par chèque ou via Internet en transitant par votre institution bancaire, auprès de votre créancier hypothécaire ou au comptoir de la plupart des institutions financières.

COLLECTES DE BRANCHES

Les samedis **13 août et 10 septembre**, les branches seront ramassées au garage municipal entre 7 h et 13 h. Service gratuit sur preuve de résidence. En raison de la présence de l'agrile du frêne à Carignan, les branches de frênes ne doivent pas être déplacées vers le garage municipal avant le **1^{er} octobre** (début de la période de dormance de l'insecte), à moins que celles-ci ne soient d'abord réduites en copeaux de 2.5 cm X 2.5 cm. Il est à noter que les feux à ciel ouvert sont interdits à Carignan.



RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Le samedi **10 septembre**, les résidus seront ramassés au garage municipal (2555, chemin Bellevue) entre 7 h et 15 h. Service gratuit sur preuve de résidence.

Résidus acceptés : peinture, colle, vernis, engrais, pesticides, produits de nettoyage, piles, batteries de voiture, bouteilles acétylène, bonbonnes de propane ou pressurisées, produits contenant de l'acide, du cyanure, du solvant, produits en aérosol ou avec oxydant, huiles.



AVIS D'INSPECTION POUR ÉVALUATION FONCIÈRE

En juillet, août ou septembre, la Ville procédera à l'inspection de votre propriété pour recueillir les données qui établiront sa valeur foncière.

Pourquoi une visite de ma propriété?

L'évaluateur de la Ville, la firme Leroux, Beaudry, Picard et associés inc., a recours à un inspecteur, dont la tâche principale est de procéder aux relevés physiques des propriétés, pour l'assister dans son travail. Si des rénovations sont ou ont été apportées à la propriété, il est important que ces changements figurent au dossier technique de votre propriété.



Procédure d'inspection

L'inspecteur de la firme d'évaluation procédera d'abord à une inspection visuelle extérieure de votre bâtiment, suivi d'une inspection intérieure pour compléter le formulaire de déclaration.

L'inspecteur sera dûment identifié grâce à un dossard, une carte d'identité et il possèdera une lettre attestant son identité. Assurez-vous de vérifier ces signes distinctifs avant d'ouvrir la porte de votre domicile.

Si vous êtes absents au moment de son passage, l'inspecteur laissera un **accroche-porte** à la poignée de votre domicile vous demandant de remplir le formulaire de déclaration et de le retourner en utilisant l'enveloppe de retour préaffranchie.

Dois-je obligatoirement donner accès à ma propriété?

La Loi sur la fiscalité municipale est une loi provinciale qui encadre le travail des évaluateurs municipaux. Dans le cadre de ses responsabilités, les articles 15 et 16 de cette loi confèrent à l'évaluateur municipal le pouvoir de procéder à une visite de toutes les propriétés.

LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE

Article 16

Entrave

Le propriétaire ou l'occupant qui refuse l'accès du bien à l'évaluateur ou à son représentant agissant en vertu de l'article 15, ou qui l'entrave, sans excuse légitime, commet une infraction et est passible d'une amende d'au moins 100 \$ et d'au plus 50 000 \$.



Infos municipales

Évaluation de ma propriété

Tel que mentionné précédemment, la donnée de base à une évaluation de qualité est un relevé physique fidèle à l'état de la propriété. Ainsi, toute rénovation doit normalement faire l'objet d'une visite afin que le dossier technique de la propriété soit mis à jour. Le permis que la Ville vous a attribué est aussi la confirmation que des travaux seront entrepris. De plus, comme des travaux peuvent être effectués sans permis, l'évaluateur a l'obligation légale de s'assurer, tous les 9 ans, de l'état physique des immeubles et peut visiter toutes les propriétés du territoire, **qu'il y ait eu ou non des modifications physiques apportées à la propriété.**

L'inventaire antérieur date de 2008-2009.

Ma valeur sera-t-elle augmentée?

Les améliorations apportées à une propriété ne signifient pas que la valeur sera automatiquement augmentée, ni que votre compte de taxes sera majoré. Bon nombre de rénovations mineures ont pour effet de maintenir l'état physique de la propriété. Ces travaux constituent un entretien normal et, souvent, **ces changements n'en modifient pas la valeur.** Néanmoins, ces changements doivent être relevés pour s'assurer d'un dossier technique fidèle à la réalité.

Quand serai-je informé?

Seuls les propriétaires dont l'évaluation sera révisée seront informés des changements. Normalement, dans les mois qui suivent la visite de l'inspecteur, la Ville devrait vous transmettre un avis de modification indiquant la nouvelle valeur, laquelle devrait être rétroactive à la date de fin des travaux.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le Service des finances de la Ville de Carignan au 450 658-1066.

TAILLE ET ÉLAGAGE DES VÉGÉTAUX

Nous demandons aux citoyens de bien vouloir faire la taille et l'élagage des végétaux, haies et arbres leur appartenant afin de maintenir la **voie publique dégagée et sécuritaire en tout temps.** La hauteur des aménagements ne doit pas dépasser 1 m de chaque côté d'une entrée charretière et dans un triangle de visibilité (au coin d'une rue).



RÉNOVERT : CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES INSTALLATIONS SEPTIQUES



Une offre du gouvernement provincial

 Un crédit d'impôt remboursable **offert par le gouvernement du Québec** est temporairement mis en place pour encourager les particuliers à réaliser des travaux de rénovation résidentielle écoresponsable reconnus qui ont une incidence positive sur le plan énergétique ou environnemental.

Les travaux reconnus incluent la construction, rénovation, modification ou reconstruction d'un **dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées, des eaux de cabinet d'aisances ou des eaux ménagères** conformément aux exigences du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.

Les travaux de rénovation écoresponsable reconnus doivent être effectués par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente conclue après le 17 mars 2016 et avant le 1^{er} avril 2017. Le montant maximal du crédit d'impôt que vous pouvez demander à l'égard de votre habitation admissible est de 10 000 \$. Il correspond à 20 % de la partie des dépenses admissibles qui excède 2 500 \$ que vous aurez payées après le 17 mars 2016 et avant le 1^{er} octobre 2017.

Notez que les travaux de rénovation écoresponsable seront admissibles au crédit d'impôt **seulement** si votre habitation admissible constitue votre **lieu principal de résidence.**

Source : Revenu Québec



INFO-TRAVAUX

CHEMIN BELLERIVE

La portion située entre la rue Gilbert-Martel et la Grande Allée sera repavée et une partie du chemin Bellerive située entre le cours d'eau Roy et le cours d'eau Robert (devant le # 4030) sera rehaussée pour éviter les inondations momentanées de la route durant les crues printanières. Les travaux sont planifiés vers la mi-septembre et se termineront à la fin du mois d'octobre. D'autres travaux pourraient suivre pour améliorer la sécurité à l'intersection de la rue Henriette.

L'ensemble de ces travaux pourrait impliquer le remplacement de ponceaux, l'excavation de fossés et des travaux de drainage de surface.

QUARTIER RIVIERA

Projet situé à Carignan sur le Golf.

Phase 1 : Travaux d'excavation et connexes pour le bassin de rétention sont terminés, il ne reste que l'ouvrage de régulation à installer (août). Travaux d'infrastructures souterraines et routières (fondation seulement) sont terminés, il ne reste que quelques travaux connexes à finaliser. Travaux d'infrastructures souterraines et de surfaces d'utilités publiques sont prévus en août.

URBAINATURE

Projet situé au centre de l'île aux Lièvres.

Phase 1 : Travaux d'éclairage de rue et travaux de pavage de la couche de base planifiés en août ou septembre, voir même début octobre.

BOISÉ DE CARIGNAN

Projet situé dans la partie sud du secteur de l'école Carignan-Salières.

Phases 1 et 2 : Travaux de pavage final à appliquer.

Phases 3 et 4a : Travaux d'infrastructures de drainage pluvial (fossé de rétention, etc.) depuis la mi-mai.

Phase 4b : Travaux d'infrastructures d'égout sanitaire, pluvial et d'eau potable sur la rue transversale au boul. Désourdy à partir de juillet. S'en suivront des travaux de voirie (structure de chaussée seulement, pas de pavage).

Phases 5a et 5b : Travaux de pavage final sur le boul. Désourdy et la rue Henri-Bisaillon.

BOISÉ DU PARCHEMIN

Projet situé à proximité de l'école du Parchemin dans le secteur Centre.

Phase 1 : Travaux de pavage de la couche de base sont terminés sur Jeanne-Richer et Léonard-Tresny, reste la couche de pavage finale à faire. Les lampadaires de rues sont installés, reste le raccordement d'Hydro-Québec à effectuer.

Phases 2 et 3 : Travaux d'infrastructures souterraines, routières et de contrôle pluvial sont terminés, de même que l'installation du poste de pompage (PP8) et l'aménagement du fossé à l'exutoire dudit poste.

LES JARDINS D'ISAÏE

Projet situé entre l'école Carignan-Salières et la route 112.

Phase 1 : Construction de maisons de ville en frontage de la rue de l'École. Il ne reste que quelques travaux civils connexes et de terrassement à finaliser.

Projets domiciliaires

Quartier Riviera

Situé à Carignan sur le Golf, le projet prévoit la construction de près de 400 unités. La phase 1 comporte 59 maisons unifamiliales. Le projet répond aux critères du développement durable : typologies variées, commerces de proximité, bâtiments alimentés par géothermie, enfouissement des fils et interconnectivité des liens piétonniers et cyclables.

Quartier branché

Situé dans le secteur de l'école Carignan-Salières, le projet est constitué de 58 habitations unifamiliales, 84 jumelées et 188 unités de condo. Le quartier offre de nombreux espaces verts, des sentiers pédestres et des pistes cyclables. Il est situé près des services de proximité (dépanneur, pharmacie, etc.) et à distance de marche de l'école primaire.

www.quartierbranche.com

Urbainature

Situé au centre de l'île aux Lièvres, le projet prévoit l'établissement de 49 résidences unifamiliales. Parmi les terrains de 8 500 à 12 000 pieds carrés, 9 d'entre eux sont directement adossés à une zone d'espaces verts protégés.

www.urbainature.ca

Jardins d'Isaïe

Situé à l'entrée du secteur de l'école Carignan-Salières, le projet compte un multilogement de 9 unités, 6 maisons de ville (en construction), ainsi que 8 multilogements de 6 unités et 3 regroupements de maisons de ville à venir. Il prévoit aussi l'aménagement d'une rue en U, d'un parc central, d'un mur antibruit et de bassins de rétention.

www.i-construction.ca

Boisé du Parchemin

Situé dans le secteur Centre, le projet prévoit la construction de 136 maisons unifamiliales et/ou jumelées. Le parc municipal et les espaces verts inclus au projet seront interconnectés au quartier environnant par un réseau de liens piétonniers.

www.habitationsmalachite.com/boise-du-parchemin

Boisé de Carignan

Situé au sud du secteur de l'école Carignan-Salières, le projet comprend 85 habitations unifamiliales et 112 jumelées. Les phases 4 et 5 comptent 39 terrains à construire. Le projet offre des accès directs à la piste cyclable provinciale La Route Verte. Certaines phases bénéficient aussi de l'énergie Gaz Metro.

www.boisecarignan.com

Projet Grande Allée

Situé dans le secteur du Domaine, le projet est constitué de 11 terrains réservés aux résidences unifamiliales, dont 6 sont déjà construites. Le secteur du Domaine est situé aux abords des grandes artères de circulation routière menant vers la métropole.

www.groupeexpansion.com

Berges du canal

Situé dans le secteur Sainte-Thérèse, le projet compte 43 propriétés unifamiliales, 4 sur le chemin Sainte-Thérèse et 38 sur la rue Édouard-Harbec. Il est constitué de terrains de 7 500 à 10 000 pieds carrés. Quelques terrains sont encore disponibles pour l'auto-construction.

www.habitationsgillesstebenne.com



Règlementation municipale

CHIENS EN LAISSE

Règlement 435-A, article 4

Sont prohibés sur le territoire de Carignan :

- a) Un animal errant sur une rue, un chemin ou une place publique;
- b) Un chien se trouvant à l'extérieur du terrain sur lequel est situé le bâtiment occupé par son gardien sans être tenu au moyen d'une laisse.

Quiconque contrevient à ce règlement est passible d'une amende d'un montant minimum de cinquante dollars (50 \$).



FEUX EXTÉRIEURS



Règlement 434-U, article 19

Certaines normes régissent les feux extérieurs et feux de camp à Carignan. Par exemple, il est interdit de brûler des feuilles, des herbes sèches, des broussailles ou des branches à l'extérieur d'un foyer ou d'un dispositif sécuritaire pouvant contenir les flammes et les tisons. En termes clairs, l'émission d'étincelles ou d'escarbilles provenant d'une cheminée, d'un feu à ciel ouvert ou de toute

autre source de chaleur est interdite.

La Ville de Carignan demande aussi aux citoyens d'éviter d'incommoder le voisinage par la fumée d'un feu extérieur et rappelle que le fait de brûler des déchets, des immondices, des ordures, des pneus, du bois traité ou peint est strictement interdit.

PROPANE CONSERVÉ À L'EXTÉRIEUR SEULEMENT

Règlement 3.2.8.2 du Code national de prévention des incendies

Les bouteilles de propane doivent être conservées à l'extérieur, sauf si elles sont stockées dans un local :

- a) isolé du reste du bâtiment par des séparations coupe-feu d'au moins 2 h, étanche au gaz;

- b) qui comporte un mur extérieur;

- c) dans lequel on peut entrer de l'extérieur du bâtiment, et dont toutes les portes qui communiquent avec le bâtiment sont :

- a. munies d'un dispositif de fermeture automatique;

- b. construites de manière à empêcher la migration des gaz dans le reste du bâtiment;

- d) conçu conformément aux règles de la norme NFPA-68;

- e) dont la ventilation naturelle ou mécanique est conforme à 4.1.7;

- f) sans appareil à combustion ni élément de chauffage à haute température;

- g) exclusivement utilisé pour le stockage de gaz de même classe.



ARROSAGE DES PELOUSES

Règlement 390

Du 1^{er} mai au 30 septembre, l'arrosage des pelouses est uniquement permis entre 20 heures et 22 heures (entre 3 h et 5 h pour les gicleurs automatiques munis d'un détecteur de pluie ou une sonde d'humidité) aux conditions suivantes :

- Numéros civiques pairs : les mardis et vendredis;
- Numéros civiques impairs : les lundis et jeudis.



BATEAUX ET VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Règlement 243

Norme spécifique à l'île aux Lièvres et Carignan sur le Golf

Tout véhicule autre qu'une automobile et un véhicule de promenade doit être garé à l'intérieur d'un garage. Cette disposition s'applique également aux roulottes, bateaux, tentes-roulottes, remorques et accessoires de camping incluant une unité destinée à être placée dans la boîte arrière d'un camion.

***Les articles ci-contre n'ont aucune valeur légale. En cas de contradiction entre ces informations et les règlements en vigueur, ces derniers prévalent.**



Environnement

LUTTE CONTRE L'AGRILE DU FRÊNE

Il est interdit d'apporter vos branches et billots de frêne au chalet ou au camping pour les faire brûler. Vous permettriez alors à l'insecte de s'attaquer aux autres frênes du Québec.

De plus, il est fortement recommandé de circonscrire les activités d'abattage ou d'élagage de frênes à la période de dormance de l'insecte, c'est-à-dire entre le 1^{er} octobre et le 15 mars, sauf si le frêne est dangereux pour la sécurité des personnes, s'il est susceptible de causer un dommage sérieux aux biens ou s'il empêche la réalisation d'un projet de construction. Obtenez toujours un permis AVANT d'abattre un arbre. C'est gratuit!



SUBVENTIONS

La Ville offre des programmes de remboursement pour encourager les citoyens à adopter des comportements écoresponsables.

- **Couches lavables** : Subvention offerte aux nouveaux parents pour l'achat de couches lavables jusqu'à concurrence de **100 \$**. 
- **Toilette à faible consommation d'eau** : En installant une toilette à faible consommation d'eau, les citoyens peuvent réclamer un montant de **60 \$**.
- **Produits de plomberie économiseurs d'eau et d'énergie** : Les Carignanais peuvent bénéficier d'une **gratuité** sur le prix d'une trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie d'Hydro-Québec. Les trousse-seront distribuées lors de la *Journée de l'arbre* (mai 2017). 

- **Baril de récupération d'eau de pluie** : Les barils sont offerts par la Ville **sur réservation** au coût réduit de **30 \$**. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à un tirage au hasard en communiquant avec la conseillère en environnement et développement durable de la Ville au poste 237. Le tirage aura lieu lors de la *Journée de l'arbre* (mai 2017).



Trouvez toutes les informations à la rubrique : *Environnement/Subventions* du villedecarignan.org.

PATROUILLE VERTE

Le mandat de la patrouille est d'inspecter les matières déposées par les citoyens dans les bacs de recyclage et dans les poubelles.

La patrouille verte de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a débuté ses activités d'inspection le 27 juin et poursuivra sa démarche jusqu'au 9 septembre prochain.

Démarche d'inspection

Les patrouilleurs ouvrent le couvercle des bacs et font une inspection visuelle. Aucune manipulation n'est pratiquée à l'intérieur des bacs. Suite à l'inspection, les patrouilleurs remettent un billet de courtoisie où sont notées leurs observations aux propriétaires concernés.

Par ailleurs, les patrouilleurs ont reçu la consigne de communiquer immédiatement avec la ligne Info-collectes lorsque des matières refusées se retrouvent en bordure de rue. Dans ces cas précis, la M.R.C. communiquera avec le collecteur afin de lui demander de ne pas s'arrêter à l'adresse en question. Le billet de courtoisie informera le résidant de la raison pour laquelle ses matières n'ont pas été collectées.

Source : M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu



Événements



CINÉMA EN PLEIN AIR



Le vendredi 12 août au parc situé devant le Centre multifonctionnel (1555, rue de l'École) dès la tombée de la nuit. Présentation du film d'animation : « Zootopia ». Apportez vos chaises! Collations gratuites sur place. *En cas de forte pluie, la présentation aura lieu dans le Centre multifonctionnel.

Synopsis : Zootopia est une ville qui ne ressemble à aucune autre : seuls des

animaux y habitent! Lorsque Judy Hopps fait son entrée dans la police, elle découvre qu'il est bien difficile de s'imposer, surtout quand on est une adorable lapine. Bien décidée à faire ses preuves, Judy s'attaque à une épineuse affaire, même si cela l'oblige à faire équipe avec Nick Wilde, un renard à la langue bien pendue et véritable virtuose de l'arnaque...

FÊTE DE QUARTIER MUNICIPAL À LA HALTE BELVÈDÈRE

Le 17 août de 17 h à 20 h, le secteur des îles est invité à visiter la nouvelle halte belvédère et à participer aux activités organisées. **Expéditions en kayak** offertes dans les chenaux de Carignan. Réservation des kayaks sur place pour une expédition de groupe d'environ 30 minutes. Les enfants de 3 à 12 ans doivent être accompagnés d'un parent.



VENTES-DÉBARRAS

La fin de semaine du 27 et 28 août aura lieu la traditionnelle chasse aux aubaines sur tout le territoire de Carignan. Pour cette occasion unique, le permis ne sera pas obligatoire. De plus, vous pourrez annoncer votre vente sur le site web de la Ville en transmettant l'adresse de votre domicile à loisirs@villedecarignan.org.

Participez nombreux!

L'HEURE DU CONTE

Assistez à des Heures du conte animées. Décors, musique et déguisements sont au rendez-vous pour rendre l'expérience encore plus réelle.



Samedi 10 septembre : « Le chevalier, la princesse et les dragons »

➤ **Où :** Centre multifonctionnel

➤ **Heure :** 10 h à 11 h

Inscription en ligne au villedecarignan.org.

Synopsis : Mandaté par le roi, le chevalier Evan part à la recherche de la princesse Angélique qui a été enlevée par un dragon. Deux autres dragons gardiens se trouvent sur sa route. Le chevalier et les enfants doivent les convaincre de les laisser passer. Avec leur cheval (imaginaire), le chevalier et les enfants traversent des terres inconnues, et retrouvent le grand dragon vert qui veut être ami avec la princesse. Le chevalier le convaincra de la laisser partir en lui révélant les secrets pour se faire des amis. Une histoire rafraîchissante et drôle, avec beaucoup de mouvements.





Événements

JOURNÉE DE LA CULTURE : ATELIER DE MUSIQUE DU MONDE

Le samedi 1^{er} octobre, expérimentez des instruments de musique issus de différentes cultures. Créations musicales et découverte des cultures du monde.

Tout-petits de 2 à 4 ans : atelier à 11 heures

Enfants de 5 à 12 ans : atelier à 13 heures

13 ans à adultes : atelier à 14 heures

Ateliers gratuits.

Inscriptions obligatoires au 450 658-1066 poste 6 ou en ligne au villedecarignan.org.

les journées de la culture



FÊTE DES CITOYENS : UNE JOURNÉE FESTIVE POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE CARIGNAN!

La Ville de Carignan est fière d'offrir à ses citoyens une journée d'activités gratuites le 24 septembre au parc de la Mairie (2555, ch. Bellevue).

SUR SCÈNE :
assistez au grand spectacle
des **Sœurs Boulay**

*Spectacle de Bill Bestiole (pour
enfants) en première partie*

SUR LE SITE :

Jeux gonflables,
maquillage,
artisans, kiosques
de nourriture,
marché de
produits locaux.

**Nouveauté cette
année : le Fun
Slide d'une
hauteur de
35 pieds !**



Loisirs - Automne 2016



Inscrivez-vous aux activités organisées par des partenaires de la Ville. Vous trouverez tous les détails sur le site internet au villedecarignan.org à la rubrique « Loisirs ».

SPORTS

Ville de Carignan (450 658-1066 ou loisirs@villedecarignan.org)

Badminton libre	Mercredi entre 20 h 15 et 22 h 15 Jeudi entre 18 h 30 et 21 h 30 Samedi entre 14 h et 16 h	10 \$ / h	École Carignan-Salières *preuve de résidence requise
------------------------	--	-----------	---

Sports Momentum (514 503-0463 ou info@sportsmomentum.com)

Volleyball (mixte 6 contre 6)	12 sept. au 12 déc. Lundi - Entre 18 h 30 à 21 h 30	115 \$ (ind.) 600 \$ (groupe)	École Carignan-Salières
---	--	----------------------------------	-------------------------

Mise en forme avec Nancy (514 827-5115) Inscriptions les 22-24 et 25 août *15 % rabais sur 2^e cours

Piyo Live (entraînement qui fusionne des mouvements de Pilates et de yoga)	5 sept. au 21 nov. Lundi - 18 h 45 à 19 h 35	145 \$	École du Parchemin
Zumba (danse-fitness sur rythmes exotiques)	5 sept. au 21 nov. Lundi - 19 h 45 à 20 h 40	110 \$	École du Parchemin
	8 sept. au 24 nov. Jeudi - 18 h 45 à 19 h 40		Centre multifonctionnel
Insanity live (entraînement physique sans équipement)	6 sept. au 22 nov. Mardi - 18 h 25 à 19 h 15	145 \$	École du Parchemin
	8 sept. au 24 nov. Jeudi - 20 h à 20 h 50		Centre multifonctionnel
Bootcamp (entraînement à haute intensité)	7 sept. au 23 nov. Mercredi - 19 h à 19 h 55	145 \$	École Carignan-Salières
Surset (entraînement qui s'inspire du surf)	10 sept. au 26 nov. Samedi - 10 h 30 à 11 h 25	180 \$	Centre multifonctionnel

Zumba avec Stéphanie (514 923-5355 ou zumba_fanny@outlook.com) *250 \$ cours illimités

Zumba fitness	13 sept. au 13 déc. Mardi - 19 h à 20 h	120 \$	École Carignan-Salières
	17 sept. au 17 déc. Samedi - 10 h à 11 h	120 \$	École du Parchemin
Pound Rock Out Work Out (entraînement cardio-vasculaire énergique. « Rockez » comme une star!)	22 sept. au 24 nov. Jeudi - 19 h à 19 h 45	100 \$	École du Parchemin

Tant-Danse de l'Âme (450 708-2137 ou tant-danse.com) *220 \$ cours illimités

Piyo Live (combinaison yoga et Pilates sur rythme dynamique)	12 sept. au 12 déc. Lundi - 18 h 20 à 19 h 20	150 \$	Centre multifonctionnel
Duo Yoga et méditation guidée	12 sept. au 12 déc. Lundi - 19 h 30 à 20 h 30	150 \$	Centre multifonctionnel
Yoga rondeurs et spécialités	21 sept. au 7 déc. Mercredi - 19 h à 20 h	180 \$	Centre multifonctionnel



Loisirs - Automne 2016

Danse en ligne (450 447-7396 ou llapointe32@videotron.ca)

Groupe 1 - Débutants	13 sept. au 6 déc. Mardi - 13 h à 14 h	5 \$/cours	Centre multifonctionnel
Groupe 2 - Avancés	13 sept. au 6 déc. Mardi - 14 h15 à 15 h 15	5 \$/cours	Centre multifonctionnel
Vendredis de pratique	16 sept. au 25 nov. Vendredi - 19 h 30 à 22 h	8 \$/cours	Centre multifonctionnel

Kangoo Jumps avec Geneviève (514 924-5417 ou kangootonik.ca)

Kangoo Jumps (Cours en plein air)	10 sept. au 1 ^{er} oct. Samedi - 9 h à 10 h	150 \$ (ou 210 \$ avec location bottes)	À déterminer
Kangoo Jumps (suite, mais à l'intérieur)	8 oct. au 10 déc. Samedi - 9 h à 10 h		Centre multifonctionnel

ARTS

Peinture à l'huile avec Diane (514 770-3673)

Intermédiaires-avancés (250 \$)	27 sept. au 30 nov. Mardi de 18 h 30 à 21 h 30 Mercredi de 9 h 30 à 12 h 30 ou 13 h30 à 16 h 30	250 \$	Maison privée (secteur école du Parchemin)
Initiation à la peinture à l'huile (300 \$)		300 \$	

ENFANTS ET FAMILLE

Ringuette Les Intrépides (450 441-9021, 514 835-8436 ou intrepides.com)

Ringuette	Mi-août à avril (portes ouvertes le 20 août de 8 h30 à 10 h 30) Pré-moustique, Moustique, Novice, Atome, Benjamine, Junior, Cadette, Juvénile, Intermédiaire	Arénas de Saint-Bruno, Saint-Basile et Chambly	
-----------	---	---	--

Le Tour du monde de Karibou (514 953-9291 ou girafebleue.net)

Activités motrices pour les enfants de 1 à 4 ans	10 sept. au 12 nov. Samedi - Entre 9 h et 12 h	125 \$ 8 \$ cahier	École Carignan-Salières
---	---	-----------------------	-------------------------

Azur famille (514 466-3133 ou azurfamille.com)

Rencontre d'information	20 sept. Mardi - 19 h à 20 h 30	Gratuit	Centre multifonctionnel
Ateliers sur la discipline (5 ateliers pour créer la famille dont vous rêvez!)	4 et 18 oct. et 1-15-29 nov. Mardi - 19 h à 21 h 30	35 \$ / atelier	Centre multifonctionnel

Carrefour familial du Richelieu (450 447-9969 ou carrefourfamilialdurichelieu.com)

Ateliers dyade parent/ enfant pour les 0 à 5 ans	Variable	Maison de la famille 856, Grand Boulevard, Chambly	
Halte-garderie (répit)	Période de 2 h 30 Lundi au jeudi 9 h à 11 h 30 ou 13 h à 15 h 30	1 ^{er} enfant : 10 \$ / 2 ^e enfant : 5 \$ 3 ^e enfant : gratuit	
	Journée complète Vendredi 9 h à 15 h 30	1 ^{er} enfant : 20 \$ / 2 ^e enfant : 10 \$ 3 ^e enfant : gratuit	

Sécurité civile



VOUS ÊTES RESPONSABLES DE VOTRE SÉCURITÉ

En situation d'urgence ou lors d'un sinistre, il vous revient d'accomplir les premiers gestes pour assurer votre sécurité et celle de votre famille :

- o Assurez convenablement vos biens;
- o Préparez un plan familial d'urgence et assurez-vous d'avoir à votre disposition les articles nécessaires à la subsistance de votre famille durant les trois (3) premiers jours du sinistre;
- o **Abonnez-vous au Service d'appels automatisés de la Ville de Carignan** afin d'être prévenu par téléphone lors d'une situation d'urgence touchant votre secteur. Pour vous inscrire, visitez la rubrique *Services aux citoyens/Service d'appels automatisés du site web municipal*.

LE POINT DE RASSEMBLEMENT : UN POINT IMPORTANT!

En cas d'incendie, certaines personnes bien intentionnées vont jusqu'à risquer leur vie pour tenter de retrouver quelqu'un qui, pourtant, a déjà évacué le bâtiment. Pour éviter ce type de situation malencontreuse, la sélection préalable d'un point de rassemblement en cas de sinistre est déterminante.

Choisir un point de rassemblement

- 1- Identifiez un endroit facilement accessible et sécuritaire pour tous. Si possible, évitez qu'il n'y ait obligation de traverser une rue passante;
- 2- Privilégiez un point de rassemblement situé à l'extérieur du bâtiment, en évitant les cours arrières;
- 3- Choisissez un endroit situé contre les vents dominants et assez éloigné du bâtiment évacué pour ne pas être exposé à la fumée ou nuire au travail des intervenants;
- 4- Prévoyez un site assez vaste pour recevoir tous les membres de la famille ainsi que les invités ou employés;
- 5- Communiquez ce point de rassemblement à tous les gens qui pourraient être affectés par une évacuation de votre bâtiment et indiquez ce dernier sur vos copies de plan d'évacuation;
- 6- Pour les édifices publics, il est fortement recommandé d'identifier le point de rassemblement au moyen d'une affiche résistante aux intempéries. Voici le logo utilisé par les villes



desservies par le *Service de sécurité incendie de Chambly*. Pour les demeures privées, imprimez-le et plastifiez-le. Vous pouvez aussi le faire dessiner par vos enfants et l'installer avec eux à l'extérieur.

Source : *Service de sécurité incendie de Chambly*

ORAGE VIOLENT

Un orage violent peut causer d'importants dommages comme des inondations, des incendies, des pannes de courant et des électrocutions. Il est possible de limiter les dangers en appliquant certains conseils de sécurité.



À l'intérieur d'un bâtiment

- o Débranchez les appareils électriques et ayez recours, de préférence, à des appareils munis de piles;
- o Fermez les portes et les fenêtres et réfugiez-vous dans une pièce située au centre du bâtiment, car la foudre peut traverser les murs extérieurs, les fenêtres et les portes;
- o Tenez-vous éloigné des tuyaux et des objets conducteurs d'électricité, comme une cuisinière ou une douche;
- o Téléphonez à l'aide d'un téléphone sans fil ou d'un cellulaire (plus sécuritaire que votre téléphone fixe en cas d'orage).

À bord d'un véhicule

Une voiture avec un toit rigide (non décapotable) peut jouer le rôle d'abri et vous protéger de la foudre. Il est préférable de ne pas rouler pendant l'orage et de se tenir loin des lignes électriques. Si une ligne électrique tombe sur votre véhicule, demeurez à l'intérieur et attendez les secours.

À l'extérieur

Si vous êtes à l'extérieur pendant un orage, vous ne trouverez aucun abri sûr, mais vous pouvez diminuer les risques liés à la foudre :

- o Réfugiez-vous dans un endroit bas, comme un fossé, accroupissez-vous, appuyez votre tête sur vos genoux et couvrez-la de vos bras;
- o Si possible, placez une matière isolante, comme un sac de plastique, entre le sol et vous;
- o Si vous êtes avec d'autres personnes, maintenez une distance d'au moins trois mètres entre vous, puisque la foudre peut se propager d'une personne à une autre.



Vie communautaire

MAISON DES JEUNES

Service de formation « Gardiens avertis » certifié par la Croix-Rouge canadienne pour les jeunes de 11 ans et plus. Formation tous les mois en période scolaire. Inscription au 450 658-6810 (coût 50 \$).



Danses thématiques pour les jeunes de 10 à 13 ans

Le dernier vendredi de chaque mois pendant la période scolaire de 18 h à 22 h. Casse-croûte et animation sur place (admission 5 \$).

Service d'aide aux devoirs (niveau secondaire)

Mathématiques, anglais, français, univers social, etc. Les mardis, mercredis, jeudis de 14 h 40 à 16 h 30 (carte de membre obligatoire 30 \$).

Service de dîners offerts aux jeunes qui fréquentent l'École secondaire de Chambly

Du mardi au vendredi de 10 h 50 à 11 h 50, les écoliers peuvent apporter leur lunch ou manger gratuitement une soupe et des biscottes (carte de membre obligatoire 30 \$).

Activités récréatives, sportives ainsi que différents ateliers préventifs, éducatifs et créatifs

Pour les jeunes de 12 à 17 ans. Mardi de 14 h 30 à 18 h. Mercredi et jeudi de 14 h 30 à 19 h. Vendredi de 14 h 30 à 20 h. L'horaire peut varier selon les activités de jour ou de soir (carte de membre obligatoire 30 \$).

Source : Maison des jeunes (Centre Amitié Jeunesse)
505, boul. Brassard à Chambly
mdj_caj@bellnet.ca • 450 658-6810



CHEVALIERS DE COLOMB

Les activités organisées par le Conseil 6148 révérend Léo Foster pour les mois d'août et de septembre sont :

Exposition de voitures anciennes

Le samedi 6 août, admirez les voitures anciennes exposées dans le stationnement de l'hôtel de ville de Carignan au 2555, chemin Bellevue. Les exposants seront sur place de 9 h à 16 h. Des trophées seront distribués aux participants et de nombreux prix de présence seront remis.

Collecte de sang

Le jeudi 22 septembre, les Chevaliers de Colomb et élèves de l'école du Parchemin organisent une collecte de sang pour Héma-Québec. L'activité sera tenue au Centre multifonctionnel de 13 h 30 à 20 h.

Source : Chevaliers de Colomb Carignan-Chambly
chevaliersdecolomb.com
450 658-4256 ou 514 928-4256

AINSI SOIT-ELLE

Ainsi soit-elle est un lieu d'accueil privilégié pour les femmes, une alternative à l'isolement, un lieu d'échanges chaleureux où l'écoute, le respect et la confidentialité sont de mise. C'est un lieu pour tisser des liens, pour apprendre à mieux se connaître, à s'affirmer, à développer une confiance en soi et une solidarité entre chacune.



Le Centre offre des services d'écoute, de relation d'aide, de références, de prêt de livres, des conférences, des ateliers de formation, etc. Le Centre est là pour supporter les femmes des municipalités environnantes qui vivent ou non des problématiques économiques, familiales ou sociales. Pour connaître les heures d'accueil, consultez notre site internet.

Le Centre tiendra une porte ouverte le mercredi 14 septembre de 14 h à 19 h. Lors de cette journée, vous aurez l'occasion de rencontrer les intervenantes et animatrices qui y œuvrent. Vous pourrez également découvrir les services et activités qui vous seront offerts cet automne. Ce sera aussi l'opportunité de vous inscrire aux différents ateliers de votre choix et de vous procurer une carte de membre.

Source : Ainsi soit-elle
646, rue Saint-René à Chambly
ainsisoitelle.org • 450 447-3576



CLUB DES AÎNÉS FADOQ

Soirée dansante Fadoq : samedi 27 août à 19 h 30 et samedi 24 septembre à 18 h

Coût : 10\$ Information : 450 447-7758

Soirée « Maïs et hot dog » pour célébrer la nouvelle saison d'activités le vendredi 9 septembre à 18 h au Centre des Aînés. Information : Royal Adam au 450 447-5550 ou 438 491-5254.

Tournoi de Whist militaire

Dimanche 18 septembre. Information : 450-447-5550 ou 438 491-5254

Activités régulières

Cours de danse en ligne et sociale avec Lucie Lapointe, Cours de peinture avec Micheline Caillé, Billard, Bingo, Club d'échecs avec Germain Laplante, Crible, Entre-femmes, Palet, Pétanque-atout, Quilles virtuelles, Vie active, Whist militaire, Soirées de danse ou Soupers-dansants (4^e samedi du mois), Tournois de Whist militaire (3^e dimanche du mois). Information : 450 447-5550, 438 491-5254 ou fadoqchambly.org

Activités quotidiennes

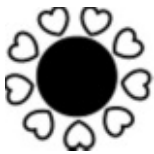
Billard : lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, le samedi de 9 h à 12 h

Vie communautaire



Bingo : Jeudi à 13 h 30. Information : 450 447-5550 ou 438 491-5254

Source : *Club FADOQ du bassin de Chambly*
1390, avenue Bourgogne à Chambly
fadoqchambly.org • 450 447-5550



CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE LA RIVE-SUD

Le point de service à Chambly offre des services toute l'année. La popote roulante, l'accompagnement-transport, l'accompagnement pour commissions et cie, les visites d'amitié, le magasin d'économie familial, l'Opération Nez rouge Bassin-de-Chambly et l'aide impôt/formulaires font partie des services disponibles aux bénéficiaires. De plus, les organismes de la région peuvent bénéficier de divers types de soutien : support technique, support-conseils, formation, recrutement, etc.

Magasin d'économie familial: Le magasin Coup de Pouce est ouvert à la population du lundi au vendredi de 9 h à 16 h et tous les premiers samedis du mois de 9 h à 12 h. Spéciaux les jeudis : 0.50 \$ par vêtement et « **Samedi sac vert** » les premiers samedis du mois : 5 \$ pour un sac vert (manteaux exclus).

Toats et café : Oubliez tracas, problèmes et isolement autour de quelques toasts et d'un café. Ambiance chaleureuse, discrétion et confidentialité. Rencontrez des gens aimables, comme vous. Conférencier invité. Retour des rencontres à partir du 27 septembre (tous les deux (2) mardis du mois de 9 h à 11 h).

Source : *Centre de Bénévolat de la Rive-Sud*
1410, avenue de Salaberry à Chambly
450 658-4325

BAZAR FAMILIAL DE CHAMBLY

Le prochain Bazar aura lieu le samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre prochain à l'École secondaire de Chambly. Cet événement biannuel permet à la population de vendre et acheter du matériel usagé de maternité ainsi que pour les enfants de 0-12 ans, et ce, à moindre coût. Une excellente façon d'aider la planète via la réutilisation et d'aider les organismes de la région puisqu'une partie des profits est remis aux organismes siégeant sur la Table de concertation 0-5 ans du territoire du CLSC de Richelieu. Pour en connaître davantage sur les projets et organismes que nous soutenons, nous vous invitons à visiter notre page Facebook.



Pour la réussite de notre événement, nous sommes à la recherche de ficelle, de supports à vêtements sur pied et de bénévoles. Communiquez avec nous si vous désirez vous impliquer dans ce superbe projet.

Nouveauté : Vous pouvez maintenant vous abonner à notre infolettre (bazarfamilialchambly@gmail.com) pour recevoir de nos nouvelles mensuellement!

Source : *Bazar familial de Chambly*
facebook.com/bazarfamilialdeChambly
1 800 711-1800

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE



Vous êtes un passionné d'horticulture? La Société d'horticulture et d'écologie de Chambly-Richelieu-Carignan a pour mission de regrouper, sensibiliser et informer la population sur différents sujets se rapportant à l'horticulture et l'écologie.

Mardi 13 septembre

Les beaux mariages et l'association des plantes de jardin

Conférencier : Gilles Paradis

Les conférences ont lieu à l'École secondaire de Chambly (535, boul. Brassard, Chambly) de 19 h 15 à 21 h 30. Membre : gratuit. Non membre : 10 \$. Visitez notre site web et trouvez toute l'information concernant la SHECRC.

Source : *Société d'horticulture et d'écologie Chambly-Richelieu-Carignan*
shecrc.info • 450 658-7178



L'ENVOL
POUR LA POPULATION
ISSUE DE L'IMMIGRATION

L'ENVOL

Intégration Compétences (anciennement Corporation Aide et Intégration Jeunesse au Travail de la Vallée-du-Richelieu) offre le programme L'ENVOL pour les personnes issues de l'immigration. L'ENVOL s'adresse à toute personne issue de l'immigration ayant besoin d'aide pour s'intégrer dans la région, se trouver un emploi, retourner aux études ou partir en affaires.

L'ENVOL a pour mission non seulement d'orienter l'immigrant à travers le système québécois et ses rouages, et de l'aider à faire reconnaître ses diplômes, ses compétences, ses acquis auprès des employeurs. L'ENVOL assiste les nouveaux arrivants dans leur insertion socioprofessionnelle et les encourage à se maintenir en région par une vie sociale agréable et des emplois stables répondant à leurs besoins.

Source : *Intégration Compétences*
1179, rue Bourgogne à Chambly
integrationcompetences.ca • 1 877 538-6577

JOURNÉE DE LA CULTURE

Le samedi 1^{er} octobre, découvrez et expérimentez des instruments de musique issus des quatre coins du monde!



Tous les détails en page 10

Ville de Carignan



Conseil

450 658-1066 poste 4



Finances

450 658-1066 poste 3



Greffe

450 658-1066 poste 4



Communications

450 658-1066 poste 8



Régie intermunicipale de police

1 888 678-7000



Direction générale

450 658-1066 poste 5



Urbanisme et aménagement du territoire

450 658-1066 poste 1



Service des travaux publics, génie et infrastructures

450 658-1066 poste 2



Loisirs

450 658-1066 poste 6



Incendie

450 658-8788

En dehors des heures d'ouverture des services, tout appel nécessitant une INTERVENTION RAPIDE DE NATURE TECHNIQUE (aqueduc-égout) doit être acheminé à la Régie intermunicipale de police au 1 888 678-7000.

POUR LES APPELS D'URGENCE, EN TOUT TEMPS, FAITES LE 911



Ville de Carignan

2555, chemin Bellevue
Carignan (Québec) J3L 6G8
Téléphone 450 658-1066
Télécopieur 450 658-2676
info@villedecarignan.org
www.villedecarignan.org

www.villedecarignan.org

Heures d'ouverture:

Du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h
et de 13 h à 17 h
Le vendredi de 8 h à 12 h

Conception et impression:



Les Publications Municipales
1-877-553-1955